

FICHE TECHNIQUE

DYNASEPT®

PRÉPARATION POUR LE NETTOYAGE PAR ULTRASONS DES INSTRUMENTS DYNAMIQUES ROTATIFS ET DES INSTRUMENTS (FRAISE, PINCE) DESTINÉS AUX ACTES MEDICO-CHIRURGICAUX

DOMAINE D'APPLICATION

DYNASEPT est une préparation prête à l'emploi destinée au nettoyage des instruments dynamiques rotatifs (pièces à main, contre-angles, turbines, détartrateurs...) :

- pour soins dentaires, de chirurgie maxillo-faciale, et d'orthodontie,
- pour soins médico-chirurgicaux.

DYNASEPT est spécialement conçu pour être utilisé en association avec les ultrasons.

DYNASEPT ne se substitue pas à une stérilisation des instruments après leur nettoyage.

CARACTÉRISTIQUES

Efficacité antimicrobienne

DYNASEPT présente une activité :

- bactéricide selon les méthodes normalisées NF EN 1040 sur *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*.
- fongicide selon la méthode normalisée NF EN 1275 sur *Candida albicans*.
- virucide sur l'*Adenovirus* (temps de contact 30 minutes).

COMPOSANTS

Chlorure de benzalkonium - Chloramine T - E.D.T.A. tétrasodique - Alcool isopropylique - Propylène glycol - Excipients.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect liquide.
- Couleur incolore.
- Excellente miscibilité à l'eau.
- Biodégradabilité supérieure à 90 %.
- pH : 10,5 +/- 1.

MODE D'EMPLOI

1. Mettre l'instrument tête en bas dans l'éprouvette.
2. Verser la préparation DYNASEPT® pure de manière à immerger totalement l'instrument.
3. Déposer l'ensemble dans le bain à ultrasons en prenant soin de bien immerger la base de l'éprouvette dans l'eau de la cuve.
4. Soumettre le tout aux ultrasons pendant 8 minutes minimum (bain à usage unique).
5. Retirer l'instrument de l'éprouvette.
6. Égoutter l'instrument.
7. Rincer les instruments à l'eau potable (dureté < 30°F). Temps de rinçage : ≥ 2 minutes en cuve à Ultrasons / ≥ 1 mn avec douchette.
8. Sécher les instruments de préférence à l'air comprimé de qualité médicale ou le mettre en rotation, sans spray, sur l'équipement pendant quelques secondes.
9. Traiter l'instrument pour sa stérilisation selon les directives du fabricant (utiliser de préférence les dispositifs préconisés par les fabricants d'instruments).

La durée de validité de la préparation est de 1 cycle (bain à usage unique). L'utilisation de DYNASEPT® ne permet pas d'atteindre la stérilité.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- DYNASEPT® est un dispositif médical à usage professionnel.
- Travailler dans un local adapté et ventilé.
- Ne jamais mélanger DYNASEPT® à d'autres produits.
- Renouveler la préparation après chaque utilisation selon les précautions d'hygiène (bain à usage unique).
- Les cuves et éprouvettes doivent être nettoyées et séchées à chaque changement de bain.
- En cas de projection de produit dans les yeux et sur la peau, rincer abondamment avec de l'eau. (Port de gants et de lunettes conseillés pour la manipulation du produit).
- DYNASEPT® n'est pas destiné à l'instrumentation thermosensible (non stérilisable).

CONSEIL DE STOCKAGE ET D'ÉLIMINATION



- Stocker DYNASEPT à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 4°C et 40°C.
- Évacuer DYNASEPT à l'égout après l'avoir préalablement dilué avec de l'eau du réseau.

PRÉCAUTION D'EMPLOI SUR PRODUIT PUR

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- P304 En cas d'inhalation :
- P340 Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P302 En cas de contact avec la peau :
- P353 Rincer la peau à l'eau.
- P305 En cas de contact avec les yeux :
- P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- P337 Si l'irritation oculaire persiste :
- P313 Consulter un médecin.
- P301 En cas d'ingestion :
- P330 Rincer la bouche.
- P331 Ne pas faire vomir.
- P315 Consulter immédiatement un médecin.

PRÉSENTATION COMMERCIALE

Flacon de 5 litres et de 1 litre.

ESSAIS DE LABORATOIRE

Détermination de l'activité bactéricide selon la norme NF EN 1040 - Antiseptique et désinfectant utilisé à l'état liquide - miscible à l'eau. Laboratoire ACM PHARMA.

Détermination de l'activité fongicide sur *Candida albicans* selon la norme NF EN 1275 - Antiseptique et désinfectant utilisé à l'état liquide - miscible à l'eau - Laboratoire ACM PHARMA.

Détermination de l'activité virucide sur *Adenovirus* selon NF T72180 - Laboratoire MICRAAM.

Essai de corrosion de DYNASEPT - Gamasonic.

Date de 1^{re} mise sur le marché : 10/2002



GAMASONIC - ZAC DE L'ANGAUD - BP 52 - 63160 BILLOM - FRANCE

Tél. 04 73 68 90 26 - Fax 04 73 68 97 43

FABRICANT